



© DR

LE SPANC

Service Public d'Assainissement Non-Collectif



LE SPANC EN BREF

- Le SPANC est le **service public d'assainissement** proposé par la Commune des Lacs 1 (Togo).
- La mise en place du SPANC a été **initiée en 2012**, dans le cadre de la coopération décentralisée avec le Département des Yvelines.
- Le projet a bénéficié d'un **financement de l'Union Européenne** pour un coût global de 920 000 €.
- **Ce service est aujourd'hui obligatoire** pour toute personne ayant des toilettes à fosse septique ou à fosse sèche EcoSan.
- Le SPANC compte aujourd'hui **906 abonnés** et 98,1% des habitants considèrent que le service a permis une amélioration de la salubrité dans la commune.

À QUOI SERT LE SPANC ?

- Les ménages qui possèdent déjà des toilettes s'abonnent au SPANC pour bénéficier de **l'entretien de la fosse** et d'une **vidange réalisée par des agents du service**.
- Pour les ménages qui n'ont pas encore de toilettes, le SPANC accorde une subvention pour la **construction des latrines**, en contrepartie d'une contribution initiale de 5 000 Fcfa. Les usagers s'acquittent ensuite d'une redevance annuelle de 4 000 Fcfa auprès du service qui s'occupe de la vidange.
- Pour la valorisation des boues de vidange, le choix de **l'épandage agricole** a été retenu. Un site municipal d'une surface de 2 hectares a été mis à disposition du service à cet effet. Pour les toilettes EcoSan, les bidons d'urine sont collectés séparément.



Une reconnaissance internationale

Le SPANC a obtenu la labélisation « *Initiatives Dakar 2022* » à l'occasion du 9^e Forum mondial de l'eau.

